



Compte rendu du Comité de Pilotage du 12 mars 2021

Étaient présents et en visio conférence : Jean-Michel ZAKHARTCHOUK (CRAP)– Agnès JOYEUX (ICEM) – Isabelle LARDON (GFEN) – Jacqueline BONNARD (GFEN) – Olivier HAERI (FESPI) – Etienne VELLAS (LIEN) – François PERDRIAL (FIMEM) – Geoffroy CARLY (FICEMEA) Yvette LECOMTE (FICEMEA) – Philippe MEIRIEU (CEMEA) - Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA) – Walid SFEIR (LIEN) – Anne-Claire DEVOGE (CEMEA) – Marguerite GOMEZ (FIMEM) – Diana DRAGHICI (LIEN) Catherine CHABRUN (ICEM)

Excusé : Philippe WATRELOT (CRAP)

Groupe Communication

Les échanges du COPIL sur la question des langues et donc des traductions nécessite d'envisager une refonte du site internet voire la création d'un nouveau site permettant d'intégrer plus facilement des accès dans différentes langues. Le groupe s'empare de cette question pour étudier ces différentes possibilités afin de nous présenter les possibles lors du prochain COPIL.

Travail sur le Manifeste – les indignations

L'organisation des paquets est en voie de stabilisation. Une fois le document établi, nous pourrons l'envoyer dans nos réseaux respectifs accompagné de la note « élaborer le manifeste » ainsi que de la proposition d'écriture façon « Deligny » pour engager le travail d'écriture. Un outil sera mis en ligne afin de permettre à chaque groupe constitué d'indiquer qui compose le groupe et sur quel(s) ensemble(s)le travail est engagé. Cet outil sera en ligne et accessible afin également de favoriser la mise en lien des groupes qui auraient choisis d'écrire sur les mêmes ensembles.

S'agissant des indignations, nous décidons de nous donner un peu plus de temps pour finaliser ce recueil, certaines de nos organisations n'ayant pas travaillé pour l'instant.

Traductions des documents

Le groupe fonction internationale (notamment sur les langues) qui avait été constitué lors des Biennales prend en charge la question des traductions des différents documents mis en ligne sur le site actuel. Il sera fait appel aux compétences des organisations internationales qui ont des ressources en traductions. C'est ce groupe qui réfléchit par ailleurs à la prise en compte des langues pour la manifestation à venir à Calais. Il est composé de Marguerite (FIMEM/ICEM), Etienne VELLAS (LIEN), Isabelle Palanchon (CEMEA), Jacqueline (GFEN) et Morgane Peroche (CEMEA). Actuellement, les traductions nécessaires portent sur les textes lus par les participant-e-s de l'émission WebTV du 6 mars : la valse à 8 temps, l'ensemble des propos tenus par Philippe, Jacques, Claude Lelièvre, Etienne VELLAS et Jean-Luc. Ces premières traductions seront réalisées en fonction des moyens du groupe traducteur et des documents écrits remis.

Biennale 2022

Nous avons fixé les dates de la future Biennale : **du samedi 29 octobre au Mardi 1^{er} novembre 2022**. Elle débutera le samedi en début d'après-midi pour se terminer le mardi en fin de matinée. L'hypothèse de tenir ces rencontres à **Bruxelles** semble se confirmer ! Il faudra, sans trop tarder, envisager un plan d'attaque politico-financier pour chercher à obtenir des soutiens

Charte des usages de la marque

Le groupe présente une première mouture de cette charte des usages. Après plusieurs contributions, le document est stabilisé. Il est en pièce jointe de ce compte rendu. Nous l'approuverons formellement lors du prochain COPIL

Mise en œuvre de Convergence(s) : stratégie de montée en puissance

Après de nombreux échanges, nous convenons du plan de montée en puissance suivant :

- 1) Considérant le lancement public et officiel du samedi 6 mars, mesurant également le fait que déjà 4 ou 5 organisations ont indiqué leur souhait de rejoindre cette dynamique, nous proposons d'indiquer aux organisations qui souhaitent nous rejoindre que nous les invitons à Calais. Ce sera le point de rendez-vous permettant à ces « candidats » de mieux comprendre qui nous sommes et ce qu'est le projet Convergence(s) pour qu'ils disent s'ils confirment leur intention première. Ce sera aussi l'occasion pour les membres du COPIL de mieux fonder la position d'accueil, ou pas, au sein de Convergence(s). Au-delà des organisations qui viennent vers nous, nous nous donnons la possibilité d'inviter, de coopter, d'aller chercher, des organisations que nous connaissons et qui auraient de l'intérêt à nous rejoindre quand nous aurions de l'intérêt à les accueillir. C'est le COPIL qui est le lieu de convergence des informations afin d'avoir une vue d'ensemble de « qui » envisage de nous rejoindre.

On accueille – on invite – on coopte - le COPIL est le point central des informations – le rendez-vous pour tous c'est CALAIS.

- 2) Après CALAIS, le prochain grand rendez-vous collectif sera la Biennale 2022. C'est donc en vue de la Biennale que nous travaillerons, dans des formes à déterminer, avec les organisations qui auront rejoint Convergence(s). Comment les intégrer dans la préparation de la Biennale, sur quoi Tout cela est à définir. Mais le principe est celui-là : c'est autour de la préparation de la Biennale que nous maintenons le lien avec les organisations qui nous rejoignent.

On prépare la Biennale dans un processus qui tient compte des organisations qui nous rejoignent.

- 3) A la Biennale 2022, le Manifeste est rendu public. Il devient la « charte » commune qui permet à toutes les organisations qui nous rejoignent de formaliser leur engagement dans la dynamique de Convergence(s). Je partage les ambitions, les valeurs, alors je signe. Le COPIL reste l'organe central dans le pilotage et dans la gestion des acceptations/refus. Le Manifeste publié peut alors servir de base à un appel plus large puisque les bases à partager pour intégrer Convergence(s) sont connues.

Le prochain copil aura lieu le vendredi 9 avril de 10h à 12h30 en visio.

A l'ordre du jour :

- Journée de lancement : à Calais. Déroulé affiné de cette journée.
- Point sur la communication : les sites/un nouveau site – les supports de communication pour Calais.
- Point sur les traductions.
- Validation définitive de la Charte d'usage de la marque

D'après les notes de JL Cazailon